

## **Le lait dans les montagnes européennes. Un symbole menacé.**

PERROT C. (1), DERVILLE M. (2), MONNIOT C. (1), RICHARD M. (1)

(1) Institut de l'élevage, département économie, 149 rue de Bercy 75 595 Paris Cedex 12

(2) CNIEL / INRA-ESR, BP27 - 31326 Castanet Tolosan Cedex

**RESUME** - Avec 11,5 % des volumes produits et 15 % des exploitations européennes, la production laitière de montagne est un symbole du modèle agricole et alimentaire européen avec des produits de qualité, diversifiés, identifiés ; des territoires équilibrés et entretenus ; des exploitations familiales et multifonctionnelles. Réalisée sur la base d'une analyse des résultats individuels 2005 du RICA européen complétée par des entretiens avec des acteurs de terrain en Espagne, Italie du Nord, Allemagne, Autriche, Slovénie, cette étude décrit la diversité de la production laitière dans les massifs montagneux européens concernés avant de pointer les marges de manœuvre des acteurs économiques et les évolutions souhaitables des politiques publiques dans la perspective d'une dérégulation plus poussée du contexte économique laitier européen.

## **Mountain dairy farming in the European union. A threatened symbol.**

PERROT C. (1), DERVILLE M. (2), MONNIOT C. (1), RICHARD M. (1)

(1) Institut de l'Élevage, département Economie, 149 rue de Bercy 75 595 Paris Cedex 12

**SUMMARY** Milk production in mountain areas, with 11.5% of production and 15% of dairy farms, is a symbol of the European model for agriculture and food : diversified and identified quality products; balanced and maintained territories; family and multifunctional farms. This study, carried out using an analysis of individual results of the 2005 European FADN supplemented by interviews with stakeholders in Spain, northern Italy, Austria, and Slovenia, first describes the diversity of mountain dairy farming in the EU. Secondly, in anticipation of further deregulation of the European dairy economic environment, it points to some desirable evolutions to support economic actor strategies and to target public policies.

### **INTRODUCTION**

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC adopté au niveau européen et en cours de déclinaison dans les différents états membres, une attention spécifique est portée aux mesures nécessaires pour préparer la fin des quotas laitiers toujours programmée en 2015. Bien que le débat sur les mesures adéquates pour amorcer un «atterrissage en douceur» soit de nouveau plus vif et plus large au niveau européen compte tenu du retournement des marchés des produits laitiers, une attention particulière a, dès le début des discussions, été portée aux conséquences attendues (hausse des volumes, baisse des prix, concurrence accrue) de cette «sortie progressive» sur les producteurs des zones de montagne qui disposent de peu d'alternatives agricoles viables à la production laitière grâce à laquelle ils jouent un rôle territorial majeur (économique, social et environnemental). L'objectif de cette étude, commanditée par le CNIEL, était de décrire, comparer, comprendre les logiques de fonctionnement des exploitations laitières de montagne et leurs déterminants, les résultats économiques obtenus, leur sensibilité à un marché des produits laitiers globalement moins régulé et plus volatil, les stratégies d'adaptation possibles, les politiques publiques spécifiques actuelles ou envisagées, le rôle et la structuration des filières. Elle a été réalisée sur la base d'une analyse des résultats individuels 2005 du RICA européen (réseau d'information comptable agricole) complétée par des entretiens avec des acteurs de terrain (éleveurs laitiers, conseillers agricoles, économistes de la production, chercheurs, responsables de coopératives et d'industries laitières, agents des pouvoirs publics et collectivités territoriales) en Espagne, Italie du Nord, Allemagne, Autriche, Slovénie (Institut de l'élevage, 2009).

### **1. LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DE MONTAGNE DANS L'UE**

De la corniche cantabrique au Tyrol autrichien, du Massif Central au Val d'Aoste, de la Forêt Noire à la Slovénie, pour n'en citer que quelques uns, l'Europe affiche une grande variété de massifs montagneux voués à la production laitière auxquels on peut ajouter la Finlande rangée dans cette catégorie davantage pour des raisons climatiques. Quelque 11,5 % des volumes de lait produits en Europe (UE 25), soit 17 millions de tonnes, proviennent de zones de montagne. Cependant, six pays assurent près de 90 % de la production de lait de montagne : la France avec environ 3,5 millions de

tonnes (sans les piémonts), l'Italie, l'Autriche, la Finlande et l'Espagne, entre deux et trois millions, et l'Allemagne, avec un peu plus d'un million. La montagne abrite environ 128000 exploitations laitières soit 15 % des exploitations laitières européennes (et même 22 % si l'on ne tient pas compte de la Pologne et de ses nombreuses très petites exploitations de plaine). En nombre de producteurs, la hiérarchie entre pays est sensiblement différente : l'Autriche, avec ses petites structures, est en tête (28000), suivie de l'Italie (27000) et de la France (20000).

La place relative des zones de montagne dans la production laitière de chaque pays permet de constituer quatre groupes d'états membres qui ont tous été étudiés à l'aide d'un ou deux exemples. La production laitière en zone de montagne est dominante en Autriche, Slovénie et Finlande où elle représente entre les deux tiers et les trois quarts de la production et des exploitations. Elle est importante en Italie, Slovaquie, Espagne, où elle pèse pour 20 à 30 % de la production, mais rassemble jusqu'à la moitié des exploitations en Italie compte tenu de la taille bien plus faible des exploitations de montagne. Avec 15 à 20 % des exploitations et 10 à 15 % de la production, les zones de montagne gardent une place très significative au Portugal, en France, en Suède et en République tchèque. Alors que leur poids devient minime en Allemagne et en Pologne (moins de 5 % de la production).

Avec vingt quatre vaches laitières et 142000 kg de production laitière, la structure moyenne des ateliers laitiers européens (hors Pologne) en zone de montagne est bien inférieure à celle des exploitations de plaine (hors Pologne, quarante trois vaches et 291000 kg). Cette faible moyenne européenne est due à la persistance, dans certains pays, d'exploitations laitières de petite dimension (moins de dix VL), professionnelles au sens des RICA nationaux, mais pluriactives (au niveau familial) et intergénérationnelles. Ces très petites exploitations représentent plus de 40 % des exploitations en Italie et Autriche, et près des deux tiers en Slovénie et au Portugal bien que leur disparition soit nettement plus rapide dans ces deux pays.

Avec l'Espagne et l'Allemagne (ainsi que la Suède et la Finlande), la France possède des exploitations laitières plutôt grandes à l'échelle européenne pour la montagne (trente cinq VL et 196000 kg de production) et plutôt petites pour la plaine (quarante trois VL et 2840000 kg) en particulier vis-à-vis des principaux bassins de production

concurrents d'Europe du Nord. Elle se démarque sous l'effet « classique » de notre politique laitière nationale par une plus faible variabilité, notamment en montagne : 60 % des exploitations y ont entre vingt trois et quarante six VL. Les déterminants de la disparition des petites exploitations laitières (<10VL) en France sont multiples, mais elle a été favorisée par des aides à la cessation laitière plutôt ciblées, en particulier dans les années 1990. Enfin seule l'Espagne présente la particularité d'avoir des exploitations plus grandes, en moyenne, en montagne qu'en plaine, compte tenu du poids relatif des nombreuses petites exploitations de Galice très majoritairement classée en zone de plaine ou défavorisée simple.

## **2. UNE VALORISATION DU LAIT PAS TOUJOURS SUPERIEURE**

La comparaison réalisée, pays par pays, pour mesurer les écarts de valorisation du lait (livré ou transformé à la ferme), entre les exploitations de plaine et de montagne, montre que la meilleure valorisation du lait en zone de montagne apparaît presque comme une spécificité française (malgré une hétérogénéité bien connue entre massifs). La valorisation du lait de montagne y est supérieure d'environ 10 % à celle obtenue par les producteurs en zone de plaine (323 € / t contre 295 en 2005) grâce au poids important des filières fromagères de qualité (30 % du lait des montagnes françaises est transformée en produits AOC). Cette différence est réduite de moitié en ce qui concerne l'Italie, pays déficitaire en produits laitiers où la majorité du lait est transformé en fromages, et où le prix du lait est supérieur à la moyenne européenne de 30 % en plaine mais de seulement 20 % en montagne. Ailleurs, la différence est faible ou non significative (Espagne, Autriche). En Allemagne, le faible écart est dû au positionnement des zones de montagne dans l'Allemagne du Sud où la valorisation du lait est globalement meilleure que dans l'Allemagne du Nord ou de l'Est, du fait d'un mix-produit plus orienté vers les fromages. Dans les pays où la valorisation du lait est globalement inférieure à la moyenne européenne et où les marchés des produits laitiers sont peu segmentés, les différences sont particulièrement faibles voire négatives (Slovénie, Pologne). Les coûts de collecte ou les primes à la quantité en plaine peuvent même pénaliser les zones de montagne.

En gommant toutes les frontières nationales, le lait de montagne est mieux valorisé en Europe (321€ / t contre 288) parce qu'il est pour une large part (39 %) produit dans des zones (France et Italie) où le marché des produits laitiers est particulièrement segmenté et offre une opportunité aux produits de montagne de se différencier grâce à des filières de produits de qualité et / ou une image différente pour les consommateurs.

## **3. LES DIFFERENTIELS DE COUT ET DE PRODUCTIVITE NE SONT PAS COMPENSES.**

Cette valorisation est loin de compenser les écarts de coût de production et productivité du travail entre les exploitations de plaine et de montagne. À l'échelle européenne, le taux de valeur ajoutée (donc hors aides) est à peine supérieur en montagne. Il est même plus bas qu'en plaine dans bien des états membres dont la France (en approche globale sur l'ensemble de sa zone de montagne). Le coût de production du lait (charges totales hors salaires et rémunération du travail non salarié) est supérieur de 12 % en zone de montagne (+37 € / t) en raison des achats d'aliments (+15

%), des charges de bâtiment (+52 %) et de mécanisation (+24 %), révélatrices des surcoûts liés à un contexte de production contraignant. La productivité du travail varie pratiquement de 1 à 2 en volume de lait pour les exploitations spécialisées de plus de dix VL, entre la plaine et la montagne. Le coût du travail (salaires plus estimation sur la base de 15 000 € / UTA pour le travail familial) est supérieur de 62 € / t en zone de montagne. On peut ainsi estimer que, toutes mesures confondues (pas seulement l'ICHN), les aides directes (100 € / t en montagne contre 66 en plaine) ne compensent que 34 % du différentiel de coût (37 € / t) et de productivité du travail (62 € / t) largement imputable au handicap naturel. Ramenées à l'unité de travail annuelle, les aides directes sont inférieures en montagne : 10500 € contre 12600 en plaine. Ces différents éléments conduisent inéluctablement à une rémunération du travail familial nettement moindre en zone de montagne (15700 € / UTAF contre 25000 en zone de plaine en 2005).

## **4. UNE GRANDE DIVERSITE DE BASSINS DE PRODUCTION DANS LES MONTAGNES D'EUROPE**

La diversité des fonctionnements et des résultats des exploitations a été analysée en relation avec leur environnement et ses composantes naturelles, économiques, politiques et socioculturelles particulièrement structurantes pour ces exploitations laitières de montagne (stratégies patrimoniales, collectifs de travail, combinaison d'activités agricoles ou non). Outre les forts contrastes en termes de taille d'exploitation ou plutôt de poids relatif des petites exploitations, les exploitations laitières des différents massifs se distinguent également par leur rapport au facteur foncier. Ce rapport au foncier est guidé certes par les conditions naturelles (dominance de pentes ou au contraire présence de plateaux ou fonds de vallée) mais également par les politiques laitières qui ont prévalu dans les différentes zones. À bien des égards, la situation française fait figure d'exception. La disponibilité du foncier, la surface utilisée par exploitation, y semble nettement plus forte, favorisée tant par des raisons géomorphologiques (différence de contexte entre les plateaux du Jura, le Massif Central et les vallées alpines) que politiques. Le lien des références laitières au foncier renforcé par les cahiers des charges de certaines AOC fromagères, ici, et surtout l'absence de lien, là, ont créé d'énormes différences dans le fonctionnement des exploitations laitières. Le pâturage des vaches laitières en production, qui est la règle en France, fait, ailleurs, souvent figure d'exception. En Espagne et en Italie, les exploitations dépensent, en moyenne, entre 33 et 50 % du prix du lait en achats directs d'aliments (deux fois plus qu'ailleurs) et sont peu autonomes en raison de l'accumulation de références laitières sur des surfaces réduites.

Ces différences de fonctionnement sont aussi à mettre en relation avec le soutien public apporté dans le cadre de politiques définies au niveau européen mais diversement transcrites et appliquées. Si les aides du premier pilier ont été versées de façon presque uniforme jusqu'à la mise en oeuvre de la réforme de 2003, le deuxième pilier de la politique agricole commune, qui fait l'objet d'un cofinancement (Europe / état / région), a été mis en oeuvre de manière nettement différenciée dans son ampleur, ses objectifs prioritaires, ses modalités, par pays ou par région. En termes de rapport de force, pour faire reconnaître une spécificité 'montagne' dans la politique agricole européenne

ou pour aborder la concurrence renforcée avec les zones de plaine, cette hétérogénéité peut apparaître comme une faiblesse. Mais cette diversité, sous l'influence de déterminants naturels et socioculturels particulièrement forts dans ces zones de montagne, est une composante essentielle et même constitutive du modèle agricole et alimentaire européen. Elle apparaît alors comme un atout précieux, à préserver, dans un monde globalisé. Toutefois la lisibilité des stratégies sous-jacentes aux évolutions constatées dans les différents massifs n'est pas toujours facile à percevoir.

L'évolution des exploitations laitières espagnoles de montagne ne semble tenir aucun compte de leur localisation particulière ni ne leur procurer aucun bénéfice. Le modèle de développement adopté par les exploitations laitières de «montagne» n'a rien de spécifique. Il repose, comme ailleurs dans le pays, sur des achats massifs d'aliments qui lèvent la contrainte foncière et permettent de produire beaucoup de lait à partir de surfaces réduites (ration dite «espagnole») tout en dopant la productivité du travail. Cette évolution explique la restructuration effrénée des exploitations. Le rythme non ralenti de cette restructuration, malgré l'agrandissement des exploitations et la fragilité du modèle, révélée par la volatilité du cours des matières premières, ont conduit récemment les autorités espagnoles à concevoir un plan pour éviter une évolution «à l'anglaise» (malgré les structures d'exploitation parmi les plus grandes d'Europe, la collecte est au plus bas depuis trente ans et l'Angleterre s'enfonce dans le déficit en important du lait liquide). Ce plan adopté dans le cadre du bilan de santé de la PAC semble chercher à stopper l'hémorragie du nombre de producteurs tout en donnant un léger signal en faveur de l'arrêt de la dégradation de l'autonomie des exploitations (nouvelle aide directe accordée sous condition de chargement) et en faveur du maintien de la production en zone défavorisée et de montagne.

En Slovénie, la transition économique opérée à marche forcée avec l'adhésion ne semble guère laisser de place à la recherche de voies d'adaptation spécifiques et fructueuses pour les exploitations de montagne. Le pays semble pourtant avoir activé le levier des aides directes au maximum, ou presque, des possibilités offertes par la PAC. Le montant total par hectare est plus proche de celui du voisin autrichien que du niveau français. Mais ces aides directes peuvent être considérées comme un amortisseur d'évolutions jugées inévitables (c'est souvent le cas dans les nouveaux états membres) : restructuration modernisation et libéralisation. De fait, les aides à la modernisation, réservées aux exploitations disposant déjà de plus de vingt vaches (15 % des exploitations, ...) ont été nettement plus sélectives que les aides directes annuelles et la libéralisation a été gérée de façon beaucoup plus rude pour l'aval. Mise en concurrence avec l'Italie toute proche, la transformation locale a du mal à résister. Même si le seuil d'accès aux aides à la modernisation a récemment été divisé par deux, l'orientation générale semble avoir été donnée : favoriser l'émergence d'exploitations compétitives plutôt en piémont ou en plaine qu'en montagne, dans un marché peu différencié à quelques exceptions près.

C'est dans les Alpes bavaroises et autrichiennes, à des degrés divers suivant les massifs ou régions, que la justification des aides versées à l'agriculture de montagne (et donc à la production laitière qui en est l'épine dorsale) est la plus orientée vers la production de biens publics et la protection d'un patrimoine culturel irremplaçable : les paysages de montagne. Un paysage cultivé, par une activité

agricole séculaire dont on cherche à stabiliser les éléments les plus visibles (entretien de prairies pâturées et fauchées, jusqu'à des pentes extrêmes sur les très longs versants des vallées alpines, et utilisation des alpages). Cette stabilisation est opérée, avec succès, au prix de moyens financiers très importants et d'un impact très conservateur sur l'évolution des structures et des techniques, notamment en raison des exigences en travail de certaines pratiques (fauche manuelle ou avec motofaucheuse). Cette politique semble faire l'objet d'un consensus social sans faille.

L'Autriche est un pays alpin (les deux tiers du territoire), la montagne est le cadre de vie de la moitié de la population. Dans les vallées alpines, l'association agriculture-tourisme est multiple et ancienne (chambres d'hôtes dans les fermes du Tyrol). L'agriculture, tout particulièrement l'élevage à l'herbe, est étroitement liée à un secteur touristique économiquement stratégique.

En Bavière, le soutien public associant ressources communautaires et régionales n'a pas fait non plus défaut, jusqu'à présent, pour les exploitations de montagne, peu fréquentes au niveau régional. Il a favorisé le maintien de l'entretien des surfaces en herbe difficiles (alpages, en pente ou extensives). La régionalisation des DPU à partir de 2010 (Kombimodell) se traduira en outre par une réévaluation importante du soutien apporté aux surfaces en herbe (premier pilier).

Dans ces montagnes autrichiennes, allemandes, ou germanophones d'Italie (*Südtirol* ou Haut-Adige), les stratégies de démarcation des produits s'appuient peu sur la typicité des produits (fromages d'appellation rares, importance des produits frais), un peu plus souvent sur la spécificité des modes de production (lait de foin ou biologique en Autriche) et très fréquemment sur une identité régionale dans laquelle on associe l'image des produits et celle du territoire / paysage dont ils proviennent. La situation est très différente dans les Alpes italiennes où la réflexion et les initiatives sur la démarcation des produits dominant. Que ce soit au niveau des petites coopératives regroupant les producteurs de portions de vallées, dans les régions les plus denses en production, ou de producteurs / micro coopératives dans les zones peu denses, les innovations foisonnent au niveau de la gamme des produits (lait cru, produits frais, ricotta, grande variété de fromages de la mozzarella aux fromages de garde), du marketing (intérêt marqué pour la demande du consommateur et ses évolutions) et des circuits de distribution (importance des circuits courts). Ces innovations se développent de façon complémentaire aux filières de qualité «classiques» (DOP-AOP) gérées par des collectifs plus importants sauf dans la zone de production du Parmesan qui semble figée sur un modèle qui réussit moins bien qu'auparavant. A contrario, du fait de l'évolution des systèmes de production, le territoire est moins «tenu» et les paysages moins stables, même dans les régions autonomes (Trentin) qui disposent de moyens importants pour accompagner leur secteur agricole.

## 5. UNE PRODUCTION DE BIENS PUBLICS UNANIMEMENT RECONNUE

La production de biens publics est unanimement reconnue notamment en matière d'environnement (paysage, biodiversité, prévention des risques naturels). Il en est de même de la contribution au développement socio-économique territorial (filiales agro-alimentaires, tourisme, poids démographique). Directement et indirectement, l'élevage laitier est à l'origine d'une bonne part de la

richesse de ces territoires aux caractéristiques climatiques et géomorphologiques contraignantes et souvent enclavés. Cette production de biens publics, non rémunérée par le marché, «mérite» un soutien spécifique en matière de politique publique et donne à ces zones un atout décisif pour réussir les examens de légitimité réalisés de plus en plus fréquemment à propos des aides directes de la PAC.

La nécessité d'amplifier cette politique de soutiens ciblés sur la production laitière en zone de montagne est même anticipée en prévision des conséquences officiellement attendues de la libéralisation continue, et annoncée comme inéluctable, de la politique agricole : relèvement des droits à produire, baisse des prix, renforcement de la concurrence à différents niveaux. La mise en valeur d'espaces difficiles nécessite des matériels spécifiques et coûteux et plus de travail, encore couramment manuel dans les sites où des objectifs très élevés sont visés pour maintenir des paysages d'exception (Tyrol). Les contraintes naturelles (durée de végétation, enneigement, pente) entraînent des surcoûts dans la construction des bâtiments qui nécessitent des ressources parfaitement incompatibles avec la productivité de ces exploitations.

Cependant ces politiques d'accompagnement public ne sauraient être le seul moteur du développement de ces exploitations et de leurs filières. Elles ne sont proposées que pour adoucir un processus d'ajustement parfois jugé «inévitables» (ministère fédéral d'Allemagne pour l'alimentation, l'agriculture et la protection du consommateur, 2009). Les exploitations et filières de montagne doivent contribuer à leur propre survie dans le futur environnement économique, qui ne leur sera pas favorable, en mettant en place les stratégies nécessaires pour éviter de se retrouver en concurrence sur les prix face à des acteurs qui disposent d'avantages comparatifs considérables pour une production «de masse», et ce tout au long de la chaîne (coût de production du lait grâce aux conditions naturelles, coût de collecte grâce à la densité de production et aux facilités de communication, économies d'échelle dans la transformation grâce à la taille des outils industriels). L'autre axe de développement consiste pour les exploitations de montagne, contrairement à celles de nombreuses zones de plaine qui misent sur la croissance spécialisée, à conserver ou développer un portefeuille d'activités agricoles (lait, viande bovine ou ovine, productions végétales y compris arboriculture viticulture), para-agricoles (tourisme, bois) ou extra-agricoles (services, industrie locale,...). Les caractéristiques des différents territoires de montagne agissent cependant comme des conditions préalables par rapport à ces différentes activités très inégalement développées.

## **6. INNOVATIONS DES ACTEURS ECONOMIQUES ET CIBLAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES : DE NOUVEAUX DEFIS**

À l'occasion de nouvelles étapes annoncées avant la prochaine réforme de la PAC en 2013, les acteurs des montagnes laitières européennes pourraient s'enrichir d'échanges d'expériences :

- en termes d'innovations pour échapper à la banalisation des produits et à la concurrence frontale avec les zones de plaine dont la compétitivité relative sortira renforcée du nouveau contexte moins régulé. Les vallées alpines italiennes semblent notamment un terrain très propice aux innovations concernant la gamme des produits élaborés à

partir du lait de montagne et la façon de les distribuer pour conserver la valeur ajoutée le plus en amont possible (importance et diversité des circuits courts). Ces initiatives qui associent à des degrés divers (en Italie et ailleurs) produits à forte typicité, mode de production spécifique et image des produits (ancrage régional et lien au terroir) ne sont couronnées de succès que si elles sont attentives à l'évolution de la demande et des attentes des consommateurs. Et chacun s'accorde à considérer que la montagne confère aux produits laitiers qui y sont élaborés des atouts maîtres par rapport à certaines attentes (naturalité).

- dans la mise en oeuvre de politiques régionales ambitieuses en matière : 1) d'aides aux investissements pour permettre aux exploitations laitières de se moderniser, d'améliorer les conditions de travail des producteurs de façon à éviter toute fracture avec les conditions d'exercice du métier en zone de plaine ; 2) de rémunération des biens publics environnementaux et paysagers par la mise en place d'aides spécifiques qui permettent la reproduction de ces systèmes de production, condition indispensable à la vitalité économique, sociale et culturelle de ces territoires. Mais ces politiques environnementales devraient respecter la prééminence de la fonction de production de ces exploitations qui restera à la base de la création de valeur ajoutée indispensable à la viabilité de toute activité économique. En d'autres termes, ces mesures environnementales ne peuvent sacrifier l'objectif de production, de produits de qualité, à des objectifs purement environnementaux par des modalités ou une rigidité d'application incompatibles avec des milieux difficiles exposés aux aléas climatiques.

Des échanges d'expériences entre pays devraient faciliter l'élaboration et la prise en compte de revendications communes à ces producteurs laitiers des zones de montagne: définir des conditions de production équitables pour une production économiquement viable dans un milieu difficile. Dans le nouveau contexte, cela devrait passer prioritairement par une véritable compensation des handicaps et des aides aux entreprises qui permettent de surmonter le désavantage comparatif dans la collecte de leur matière première périssable auprès de sites souvent difficiles d'accès (réseau routier, contraintes climatiques)

Cette politique d'accompagnement spécifique des filières laitières de montagne, qui pourrait être totalement prise en charge au niveau européen pour la compensation des handicaps permanents (production et collecte), ne pourra cependant être efficace qu'avec : 1) une politique globale de régulation du secteur laitier qui évite les impacts destructeurs liés à l'instabilité généralisée des marchés des produits laitiers ; 2) une application de la politique de la concurrence qui autorise une organisation forte des filières de qualité (maîtrise collective de la production des produits sous AOP notamment) indispensable à la création de valeur ajoutée dans les zones de montagne ; 3) une politique de la qualité (réglementation, communication) qui conforte et relaie les initiatives locales.

**Institut de l'élevage, 2009.** Dossier Économie de l'élevage n° 390. **Ministère fédéral d'Allemagne pour l'alimentation, l'agriculture et la protection du consommateur, 2009.** L'avenir de l'agriculture de montagne nous concerne tous ! Conférence internationale, 9 et 10/07/2009. [www.konferenz-zukunft-bergegebiete.de](http://www.konferenz-zukunft-bergegebiete.de)